

Sur les risques d'électrocution

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **39 (1931)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-547538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fann." Tableau! Als der Schellenheimer Schuster gegangen war, lachten beide Freunde aus vollem Halse, und noch oft wurde dieser gelungene Kropfwitz später in den „Räten“ wieder aufgefrischt. — Soll ich etwa noch das Geschichtchen zum besten geben vom Walliser Bauer und der eleganten Dame mit dem breiten Seidenbändchen am Schwanz-

halse? Doch nein! Bei der heutigen Damenmode sind gewisse kleine Fehler immerhin „unpraktische Möbel“, die man nicht indiscret verrücken soll. Damen gegenüber muß man ja immer Gentlehomme bleiben. Darum Schluß!
 Bagabundus.

(Mit freundlicher Erlaubnis des Verfassers aus dem „Walliser Volksfreund“ abgedruckt.)

Schweizerischer Samariterbund. (Ausstellung « Syjpa ».)

Allen Sektionen und Einzelmitgliedern, die in irgendeiner Weise zum Gelingen der Ausstellung beigetragen und uns in dieser Aufgabe tatkräftig unterstützt haben, sprechen wir hiermit unsern herzlichsten Dank aus.

Dien, den 25. August 1931.

Der Verbandssekretär:

A. Rauber.

Sur les risques d'électrocution.

Sur quoi se baser pour évaluer le danger d'électrocution causé par le contact d'un objet chargé d'électricité avec le corps humain? Cette question a fait l'objet de nombreuses controverses qui n'ont pas abouti à la fixation d'un étalon simple propre à mesurer ce risque. On a commencé par envisager une tension (voltage) au delà de laquelle la probabilité d'une électrocution deviendrait grande, par exemple 150 volts pour le courant alternatif. Mais on n'a pas tardé à être déconcerté par des accidents mortels survenus en présence de tensions inférieures de plus de la moitié au prétendu minimum nécessaire pour commettre un homicide. Devant cette inaptitude de la tension (ou du voltage) à mesurer la gravité des accidents produits par l'électricité, on chercha à ériger l'intensité du courant (ou ampérage) en critère du danger d'électrocution. Nouvelle déconvenue qui s'explique, comme la première, quand on sait que ce danger

est régi non seulement par des facteurs de nature électrique, mais encore par une foule d'autres qui relèvent de l'état physiologique et psychique de la victime et aussi des circonstances ambiantes. C'est ainsi que l'électricité agit bien différemment sur un sujet conscient d'un danger latent et dont, par suite, l'attention est éveillée, que sur un autre qui n'en a pas conscience, l'effet de surprise aggravant la nocuité du choc électrique tandis que l'état d'attention du sujet l'atténue ou peut même la supprimer.

Mais, si l'attention s'exacerbe au point de devenir de l'appréhension, la « sensibilité » des sujets est, au contraire, accrue, témoin cet ouvrier qui, ayant été très affecté par des secousses antérieures, meurt de frayeur en touchant un câble dans lequel ne circulait pas le moindre courant. Autre fait bizarre: le sommeil naturel et la narcose, qui sont pourtant ce qu'on peut souhaiter de mieux en fait d'inatten-

tion, semblent exercer une action préservatrice. En effet, des lapins chloroformés restent indemnes sous l'action de courants qui foudroient leurs congénères non anesthésiés; la foudre est souvent bénigne pour les dormeurs; deux individus mis en contact, pendant leur sommeil, avec un fil à 20,000 volts n'en furent pas autrement incommodés sinon qu'ils s'éveillèrent. Ces exemples sont relatifs à l'état psychique des victimes, mais leur état physique exerce une influence tout aussi importante sur la gravité des accidents. C'est surtout l'humidité qui est néfaste et dont on ne se défiera jamais assez car elle facilite énormément le passage du courant électrique dans le corps humain. Aussi convient-il de se garder, avec le plus grand soin, de saisir un objet sous tension avec des mains humectées artificiellement par un liquide aqueux ou naturellement par la sueur. Les Usines électriques du canton de Zurich ont exécuté dernièrement sur ce sujet de nombreuses expériences qui ont mis en lumière l'énorme accroissement de danger que pro-

voque l'humidification des surfaces de contact, notamment les mains, et qu'augmente encore l'adjonction à l'eau de certains produits chimiques tels que la soude d'un emploi si fréquent dans les ménages. Mais c'est le bain qui aggrave le risque au maximum, car l'eau forme autour du corps un maillot conducteur que le courant électrique traverse avec la plus grande facilité.

Il est évident que pour que le courant électrique puisse quitter les installations qui le canalisent et divaguer parmi les hommes et les animaux, il faut que ces installations (fils, lampes, fers à repasser, etc.) présentent quelque part un point de fuite ou une solution de continuité; mais fuite ou solution de continuité étant la conséquence d'une insuffisance d'isolement, c'est-à-dire de défauts du matériel ou des appareils (par exemple fils partiellement dénudés, boîte d'un interrupteur brisée, etc.), il suffira de veiller au bon entretien de l'installation, de réparer un défaut dès qu'il est constaté, pour être à l'abri de tout accident grave — sauf, bien entendu, en cas d'attentat ou de grossière imprudence.

Alliance suisse des samaritains.

(Exposition « Hyspa ».)

Nous remercions cordialement toutes les sections et tous les membres qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la bonne réussite de l'exposition et qui nous ont ainsi énergiquement aidé dans l'accomplissement de notre tâche.

Olten, le 25 août 1931.

Le secrétaire général:

A. Rauber.

Cours pour infirmières-visiteuses, Genève.

La Section genevoise de la Croix-Rouge suisse donnera, en collaboration avec l'Ecole d'études sociales pour femmes, un cours en vue de former des infirmières-visiteuses.

Ce cours comprend une partie théorique d'une durée de six semaines et un stage pratique de deux mois au Dispensaire d'hygiène sociale et au Dispensaire antitubercu-